

# Départ en congé le vendredi

*Revendiquer et négocier  
les accords c'est bien.  
Les signer, quand ils sont bons :  
c'est mieux !*

*SANS  
signature  
y'a pas !*



Depuis 2016, FORCE OUVRIERE a revendiqué le départ en congé d'été le vendredi au lieu du samedi. Tenant compte ainsi du jour de départ des location d'été.

*« La direction s'engage à accepter, sur demande, le départ en congés d'été des employés le vendredi soir. »*

Téléchargez l'application **FO MARKET**

